



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Agressions par arme blanche en France

Question écrite n° 17676

Texte de la question

Mme Marine Le Pen appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'évolution du nombre d'attaques par arme blanche subies dans le pays. Les derniers chiffres relatifs aux violences avec arme blanche recensaient 44 000 victimes d'agressions entre 2015 et 2017, soit près de 120 attaques au couteau par jour, comme le révélait l'Office national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP). Depuis 2020 et la suppression par le Président de la République de l'ONDRP, cette mission a été confiée au service statistique ministériel de la sécurité intérieure. Mme la députée prie M. le ministre d'indiquer, selon les statistiques disponibles, le nombre d'agressions par arme blanche comptabilisées en France, durant les années 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023. Elle lui serait reconnaissante de distinguer deux catégories : les agressions au sein des ménages et celles hors ménages.

Données clés

Auteur : [Mme Marine Le Pen](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17676

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3561

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)